



Le Maire
Alain CHANIER

Chers concitoyens

Des turbulences vont à nouveau changer nos habitudes dans nos instances républicaines.

Après la disparition du conseil général en mars remplacé par le conseil départemental, c'est au tour des régions en décembre prochain où l'Auvergne rejoindra Rhône-Alpes. La communauté de communes Commentry – Nérès-les-Bains sera également concernée par le schéma départemental. Si aujourd'hui le Préfet prévoit la fusion avec la Com Com de Montmarault, cette présentation peut être modifiée laissant l'initiative à chaque Com Com. Nous pourrions avoir le choix : la proposition du Préfet, la possibilité de rester seul, ou encore une fusion en plus avec Marcillat. Chaque conseil communautaire délibérera pour opter sur l'une de

ces 3 possibilités, sachant qu'une 4^e solution peut être envisageable en rejoignant l'agglomération montluçonnaise. Mais avant, construisons ensemble ce regroupement entre Montmarault, Marcillat, Commentry-Nérès pour une jonction réfléchie et forte. Un schéma de mutualisation nous est également imposé, il s'agit par exemple de moyens humains, matériels, économiques. Le conseil communautaire délibérera le 16 novembre pour acter des fiches d'actions, le conseil municipal de Chamblet le 19 novembre, les conseils municipaux de notre Com Com avant le 14 décembre, date butoir de la concertation.

Dans notre actualité locale, nous avons au cours du dernier conseil municipal élu un nouvel adjoint suite à la démission de Claude BATISSE pour convenances professionnelles, mais tout en restant conseiller

municipal. J'ai proposé en accord avec le bureau municipal (le Maire et les 3 adjoints) la candidature de Lydie BLOYER qui depuis le début de notre mandat s'investissait fortement dans la commission affaires sociales. Il était donc tout à fait normal et justifié qu'elle en assure la responsabilité. Je lui adresse tout mon encouragement dans ce secteur souvent compliqué et je remercie Claude BATISSE pour le travail accompli.

Quant à la boulangerie, l'ouverture officielle aura lieu en février, les solutions transitoires ont été abandonnées pour des raisons administratives et techniques. Le couple occupe dès à présent le logement de l'étage. Je leur souhaite d'ores et déjà la bienvenue à Chamblet, nous aurons l'occasion de vous les présenter dans notre prochain Camulus de janvier 2016.

Actualités

161 élèves à l'école des Champs d'blé

Anne-Gaëlle AMIZET, la directrice de l'école, a eu le plaisir d'accueillir deux nouvelles enseignantes à mi-temps qui ont la charge de 28 élèves de petite et moyenne section : Sophie DUFOUR et Delphine MOTEAU.



Grande stabilité chez les autres membres de l'équipe puisque Carine GOUX s'occupe des 29 autres élèves de petite et moyenne section. Cédric CLAIRET gère l'articulation maternelle/élémentaire avec 24 élèves de grande section/CP. 25 élèves de CP/CE1 sont sous la responsabilité de Nathalie DOISNE tandis que Delphine MASSIAS enseigne à 25 élèves de CE1/CE2. Enfin, la directrice a en charge 30 élèves de CM1/CM2, Rachel BLIN la supplée chaque jeudi, jour de décharge administrative. Ce sont donc 161 élèves qui bénéficient de la complémentarité des enseignants et personnels de l'école.

Les écoliers voyagent à travers le monde

Dans le cadre de leur projet pédagogique, les enseignants et les élèves ont choisi

de découvrir le monde. Ainsi, toutes les classes travaillent autour de ce thème afin de faire connaître aux élèves ce qui se passe sur le reste de notre planète. Les enfants sont amenés à lire des livres tels que « Le loup qui voulait faire le tour du monde », « Le tour du monde en quatre-vingts jours »... Ils apprennent des chansons dans d'autres langues. En arts plastiques, ils s'inspirent d'œuvres étrangères... En sport, ils vont s'initier au haka, à la danse africaine, au yoga... sans oublier l'histoire, la géographie, les sciences... Ils cuisinent des desserts d'autres pays.



Pour compléter ce projet, les enseignants souhaiteraient partager avec les enfants des sorties scolaires au musée du quai Branly pour les uns et en Touraine pour les plus grands. Pour alimenter ces découvertes, toute personne qui habiterait ou partirait en vacances à l'étranger ou dans les DOM-TOM est invitée à envoyer une carte postale à l'école.

Les TAP en scène

Pour cette année scolaire, la commune a confié à la Com Com l'organisation et la gestion administrative des TAP.

Ainsi, tous les vendredis après-midi, l'accueil de loisirs « Les Galibots » propose diverses animations dans les locaux de l'école et les salles municipales : activités manuelles et d'expression, ateliers sportifs ou encore grands jeux...

Sur la base d'un projet pédagogique, les enfants et les animateurs vont redoubler d'imagination pour une conception de A à Z de cette super production : un formidable voyage à travers le temps !

Les objectifs visent à développer la créativité, l'épanouissement, le divertissement, la détente et l'imagination chez l'enfant, amener l'enfant à être plus à l'aise dans son corps et sa parole, favoriser le travail de groupe fondé sur l'aide et l'entraide (travail de socialisation).



Jusqu'aux vacances de Toussaint, les enfants ont fabriqué une « capsule temporelle » qu'ils ont remplie de créations diverses où ils parlent de leur vie et de leurs goûts d'aujourd'hui. La capsule sera ensuite enterrée sur le terrain des Galibots pendant 20 longues années !

Rendez-vous est pris dans 20 ans pour que chacun se rende compte de l'évolution !

Tous les travaux réalisés conduiront à un grand spectacle présenté aux familles dans le courant du mois de juin 2016.

Conseil municipal du 30 juillet 2015

Adhésion des communautés d'agglomération au SDE

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise l'adhésion des communautés d'agglomération de Montluçon, Moulins et Vichy au SDE03, pour la compétence « Organisation d'un service de bornes de recharges pour véhicules électriques et hybrides ».

Modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

L'objet de la modification simplifiée porte sur l'article 4 du règlement de la zone AUiz, rubrique assainissement – eaux usées.

Aucune observation n'a été consignée sur le registre mis à disposition du public. Trois avis express favorables ont été formulés par les personnes publiques associées.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la modification simplifiée du PLU.

Convention de mise à disposition de service entre la communauté de communes et la commune – Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Dans le cadre des TAP, le service accueil de loisirs est mis à disposition de la commune, les vendredis de 13 h à 17 h, dans les locaux municipaux pour la période du 1^{er} septembre 2015 au 5 juillet 2016.

Le coût prévisionnel du service à prendre en charge par la commune, établi sur la base de 90 enfants, s'élève à 16 889,65 € pour l'année scolaire.

Dans un souci de rationalisation des services et afin d'améliorer la qualité des animations proposées aux enfants, la commission affaires sociales lors de sa réunion du 29 juin 2015 a émis un avis favorable à la signature de cette convention.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention.

Modification des statuts de la communauté de communes

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, le décret n° 2014-1320 du 3 novembre 2014 a modifié la répartition entre temps extrascolaire et périscolaire afin de faciliter l'organisation des TAP.

Ainsi, le mercredi après-midi, s'il y a école le matin, devient un temps périscolaire.

Pour poursuivre la démarche coopérative initiée en 2009 avec l'accueil de loisirs « Les Galibots », il est nécessaire de définir le temps périscolaire du mercredi après-midi d'intérêt communautaire. Le conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable à l'avenant modifiant les statuts.

Dossier de déclaration de rejet de la station d'épuration du bourg

Par délibération du 2 avril 2015, le conseil municipal s'est engagé à réaliser les travaux de réhabilitation de la station d'épuration du bourg

en vue de sa mise en conformité avec les obligations réglementaires édictées par la loi sur l'eau.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de confier l'étude de déclaration de rejet au bureau d'études Impact Conseil, qui a transmis un devis de 1 535,00 € HT, et sollicite l'aide du conseil départemental de l'Allier au titre de l'assainissement des communes rurales et de l'agence de l'eau Loire Bretagne.

Autorisation d'exploiter de nouvelles installations d'aciérie

Le conseil municipal, par 13 voix pour et 2 abstentions (Michel HUREAU, Arnaud LAMY), donne un avis favorable à la demande présentée par la société ERASTEEL, qui projette d'exploiter, à Commentry, de nouvelles installations d'aciérie relevant de différentes rubriques de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement ainsi que des rubriques AS/Seveso 1172-1 et 2717-1.

Autorisation d'exploiter une centrale de cogénération à partir de biomasse

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable à la demande présentée par la société BIOMASSE ÉNERGIE COMMENTRY, qui projette d'exploiter une centrale de cogénération à partir de biomasse relevant de la rubrique n° 2910 A de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

Conseil municipal du 24 septembre 2015

Élection d'un adjoint

Par courrier du 24 août 2015, conformément à l'article L. 2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), Claude BATISSE a informé M. le Préfet de son intention de démissionner de ses fonctions d'adjoint au maire tout en conservant son mandat de conseiller municipal. M. le Préfet a accepté cette démission le 11 septembre 2015.

Le Maire précise qu'il convient de pourvoir à la vacance du siège de 3^e adjoint chargé des affaires sociales, de l'école, de la cantine et du personnel.

Aux termes de l'article L. 2122-7-2 du CGCT, en cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu selon les règles prévues à l'article L. 2122-7, soit au scrutin secret et à la majorité absolue.

Lydie BLOYER, Alain NESSON et Arnaud LAMY proposent leur candidature.

À l'issue du dépouillement, effectué par Delphine MICHARD, les résultats sont les suivants :

Votants : 14 – bulletins nuls : 1 – bulletins blancs : 1
Suffrages exprimés : 12 – Majorité absolue : 7
Ont obtenu : Lydie BLOYER, 7 voix – Arnaud LAMY, 3 voix – Alain NESSON, 2 voix.

À la majorité absolue, au premier tour de scrutin, Lydie BLOYER est élue et immédiatement installée dans sa fonction de 3^e adjointe.

Remplacement d'un représentant du conseil municipal au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Par courrier du 21 septembre 2015, Claude BATISSE a informé le Maire de sa décision de démissionner de ses fonctions de représentant du conseil municipal au CCAS.

Conformément à l'article R. 123-9 du Code de l'action sociale et des familles, Lydie BLOYER devient représentante du conseil municipal au CCAS.

Le conseil municipal prend acte de ce remplacement.

Constitution des commissions municipales

Suite à l'élection de Lydie BLOYER en qualité d'adjointe, il convient de l'intégrer à la commission affaires générales, finances et

budget. La composition des autres commissions municipales reste inchangée.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la composition des commissions municipales.

Extension réseau assainissement rues de la Carrière et Côte du Chéroux

Suite à l'appel d'offres, trois entreprises ont transmis une proposition : ALZIN, SMTPB et LAUVERGNE COLLINET.

Comme proposé par l'analyse des offres réalisée par le bureau d'études BTM, maître d'œuvre, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'offre de l'entreprise ALZIN pour un montant de 46 615,40 € HT.

Extension réseau assainissement eaux usées rue de la Faucherelle

Le Maire informe le conseil municipal de l'opportunité de réaliser cette extension du réseau d'assainissement, qui comprend la création de 11 branchements particuliers.

Au vu du chiffrage estimatif des travaux réalisés par le bureau d'études BTM, qui s'élève à 57 750 € HT, le Maire propose d'adopter le plan de financement suivant :

Agence de l'eau Loire-Bretagne : 12 994 € (22,50 %)
Conseil départemental de l'Allier : 12 994 € (22,50 %)
Autofinancement : 31 762 € (55 %)

Le conseil municipal, après délibération, adopte à l'unanimité le plan de financement et sollicite l'aide du conseil départemental au titre de l'assainissement des communes rurales et de l'agence de l'eau Loire Bretagne.

Rénovation de la chaufferie des vestiaires du stade et isolation des locaux

Suite à l'étude thermique réalisée par M. Éric GUILLET, la rénovation énergétique des vestiaires comprenant une chaudière double service avec régulation, l'isolation des conduites et des combles est estimée à 14 600,00 € HT.

Au vu de ces informations, le Maire propose d'adopter le plan de financement suivant :

État – DETR 4 380 € (30 %)
SDE 03 2 220 € (15 %)
Autofinancement 8 000 € (55 %)

Le conseil municipal, après délibération, adopte à l'unanimité le plan de financement et sollicite l'aide de l'État au titre de la DETR et du SDE 03.

Radar pédagogique

Dans l'objectif d'améliorer la sécurité dans la traversée du bourg, les élus ont décidé l'installation d'un radar pédagogique afin d'inciter les automobilistes en provenance de Montluçon à limiter leur vitesse.

L'implantation de cet équipement a été mise au point sur site en accord avec les services du conseil départemental, gestionnaire de la route.



Infos diverses...

Logements libres et garages : impasse des Tourterelles — s'adresser en mairie

L'agenda du trimestre

11 novembre : Commémoration de l'armistice

20 novembre : Assemblée Générale Amicale de Pêche

19 décembre : Assemblée Générale Amis de Saint-Maurice

7 janvier : Vœux du Maire

21 janvier : Assemblée Générale Club des Aînés

Nouveau matériel à la cantine



Après la mise en place des 2 services en septembre 2014, la fréquentation de la cantine a de nouveau progressé avec une centaine d'enfants chaque jour depuis la rentrée 2015.

Afin de faciliter le travail du personnel, les élus ont décidé de compléter le matériel avec une éplucheuse de légumes et un chariot élévateur.

L'acquisition de ces deux équipements a été préconisée par le préventeur hygiène et sécurité du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de l'Allier, à l'occasion d'une visite des services effectuée en janvier 2015. Le financement intégral a été assuré par le fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP).

Régis le héros

Lundi 31 août, un bébé de dix-huit mois était en train de se noyer dans la piscine familiale. Régis, un voisin est intervenu et a réussi à le ranimer. Après quelques soins hospitaliers, le bébé a vite retrouvé toute son énergie. Sauveteur humble, Régis considère qu'il a seulement fait son devoir.



Le maire et les adjoints ont souhaité marquer ce geste inoubliable par une petite réception en mairie.

Calendrier des manifestations du trimestre

28 novembre (après-midi) : Concert des chorales de Chamblet Téléthon (Deneuille-les-Mines)

28 novembre (soirée) : Théâtre de l'Amicale Laïque

4 et 5 Décembre : Téléthon 2015

12 décembre : Repas de Noël de l'ESC

14 décembre : Rencontre tarot Club des Aînés

15 décembre : Spectacle de Noël de l'Ecole

16 décembre : Repas de Noël des Aînés

17 décembre : Marché de Noël de l'Ecole

31 décembre : Soirée Réveillon Crony Band

13 janvier : Concours de Belote du Club des Aînés

17 janvier : Repas communal de l'amitié des Aînés

Fêtes des voisins

Comme de coutume, au lotissement du Côteau, la quatrième édition de la fête des voisins a eu lieu fin juillet en semi nocturne.



Début septembre, la troisième édition de la fête des voisins des Terres fortes, des Thuelles, des Mineurs et de la Fontaine a rassemblé 50 convives pour une journée conviviale et ensoleillée.



Toutes et tous se retrouvent pour une soirée ou une journée de détente et de partage dans une ambiance chaleureuse et conviviale. La bonne humeur comme principale invitée, les bons petits plats confectionnés par chacun contribuent à la réussite de ces agréables moments qui n'ont engendré une nouvelle fois ni mélancolie ni famine!

Les acteurs de la vie associative

En cette période de rentrée, Alain CHANIER et Michèle DUFFAULT ont réuni les représentants des associations, afin d'établir le calendrier des manifestations 2015-2016, dont découle l'utilisation des salles et terrains communaux.



La vingtaine de participants a confirmé la richesse du tissu associatif local et l'attachement de tous à ce moment d'échanges et de coordination, qui a permis d'accueillir Jean-Luc FRAYSSE qui va prochainement officialiser la création de l'association « les chevaux de Chamblet ». Anne-Gaëlle AMIZET a également été invitée pour présenter et partager avec les acteurs de la vie associative, le projet pédagogique de l'école dont l'objectif est de faire voyager les écoliers à travers le monde.

Le calendrier des manifestations actualisé est consultable sur le site internet de la mairie.

Rencontre avec les habitants

Samedi 3 octobre, 13 habitants de Chavroche, du Gratelet et de la rue des Lavandières ont répondu à l'invitation des élus municipaux afin de débattre sur leurs éventuels soucis.

Le Maire est tout d'abord revenu sur l'actualité municipale, notamment : l'aménagement du quartier des Terres fortes qui s'achèvera en 2016, les travaux d'assainissement prévus rue côte du Chéroux, les effectifs de l'école, les temps d'activités périscolaires ainsi que la possible fusion de la Com Com avec celle de Montmarault et peut-être celle de Marcollat.

Parmi les désagréments évoqués par les participants, on note à Chavroche les connexions internet intermittentes et à bas débit quand cela fonctionne, l'eau du robinet régulièrement de couleur marron, phénomène à signaler au SIVOM par la mairie, un problème d'eaux de ruissellement qui provoque le ravinement de cailloux et rend la route dangereuse. Ailleurs, des buses cassées non remplacées entraînent un enfoncement progressif de la chaussée. Certaines haies non entretenues débordent sur le domaine public. Pour des cas similaires, les élus ont déjà fait appel à une entreprise spécialisée, la facture incombant aux propriétaires.

Les participants ont aussi souligné le désagrément apporté par les aboiements de chiens dans la journée, ne dérangeant nullement leurs propriétaires absents du domicile. Ça et là, on signale aussi l'errance de chiens et chats.

Alain CHANIER a conclu la réunion par une information sur l'avancement du projet de boulangerie à la place de l'ancien bureau de poste, qui sera opérationnelle début 2016.



Prochaine rencontre le 21 novembre

Les élus rencontreront samedi 21 novembre à 10 h 30 à la salle André Roux les habitants de l'Étang, le Cerisier, Billard, Chaville, Les Couardes, Saint-Gerbaud, la Pierre Bure. Une information sera diffusée dans les boîtes aux lettres en temps utile.

médiathèque **Mots passants**

La Ludothèque intercommunale accueille petits et grands depuis le 19 septembre. À Chamblet et à Nérès-les-Bains, des jeux sont disponibles sur place. À partir de janvier 2016, ils pourront être empruntés à raison d'un jeu ou jouet pour 3 semaines.

Amicale des donneurs de sang

À l'occasion du don du sang le 30 juillet, 41 donneurs sont venus tendre leur bras, certains accompagnés par leurs enfants ou petits enfants.



Pour la randonnée pédestre du dimanche 6 septembre, 52 randonneurs étaient présents sur les circuits de 6 ou 12 kms. Un ravitaillement était proposé au cours du circuit ainsi qu'une collation à l'arrivée. Pour ceux qui l'ont souhaité, les pique-niques ont été partagés dans la salle André ROUX, dans la joie et la bonne humeur.

Rallye Landier



L'intersaison a été bien occupée pour l'association du Rallye Landier qui a participé à plusieurs manifestations : fête de la chasse de Saint-Fargeol, fêtes patronales de Lépaud, du Quartier et de Vernusse, le 15 août à Nérès-les-Bains, sans oublier le Game-Fair de Lamotte Beuvron, où le Rallye Landier a remporté le concours de présentation au parcours de chasse, et enfin la nocturne de l'hippodrome de Vichy.

Les nouvelles de l'ESC

Une saison recommence, avec 14 nouveaux joueurs qui viennent renforcer les 2 équipes, on constate l'évolution sur le terrain avec 3 victoires pour la A et la B en 3 matchs de championnat.

À la grande satisfaction du président, de nombreux étoilistes ont rejoint le chantier de peinture des vestiaires pendant la trêve estivale.



Le bureau remercie par avance les Chamblétois pour l'accueil qui sera réservé lors du passage du calendrier, dont les recettes permettent de faire vivre le club. Pour le repas de Noël samedi 12 décembre, une choucroute sera proposée, les inscriptions seront prises par les joueurs et dirigeants.

Amicale de chasse

Lors de l'assemblée générale annuelle, Daniel, Laurent, Olivier et Raymond, nouveaux adhérents, ont été présentés et ont participé à la préparation de la prochaine saison. Même si la saison 2014/2015 s'est bien déroulée, le président n'a pas manqué de rappeler aux chasseurs les bonnes pratiques en termes de respect des zones d'habitation.



Après la présentation du bilan financier stable, comprenant notamment l'organisation du repas annuel avec l'amicale de pêche, les dates des lâchers de gibiers et des noms des « bonnes volontés » pour les effectuer ont été fixées. Comme chaque année, les bracelets obtenus permettront d'organiser des battues aux chevreuils et sangliers.

L'Amicale Laïque

Suite à l'assemblée générale du 10 septembre, le conseil d'administration se compose comme suit : Alain CHANIER, président d'honneur ; Michelle LAMY, présidente ; Carine OZOUF, vice-présidente ; Cécile LOZANO, trésorière ; Joëline NAUDIER, trésorière adjointe ; Frédérique RIGAUD, secrétaire ; Delphine MICHARD, secrétaire adjointe.

Aurélië RIBERIEUX et Marie-Thérèse FLEURY ont été accueillies comme nouvelles adhérentes. Les bénéfices des différentes manifestations de l'année écoulée (théâtre, loto, tombola) ont permis d'apporter un soutien à l'école en finançant les sorties pédagogiques, le spectacle de Noël.



La prochaine manifestation est le théâtre du 28 novembre où la troupe « Les Mandarins » viendra présenter son spectacle « Panique au Ministère ».

Chamblétois TÉLÉTHON

Olivier LABOUESSE, Maire de Saint-Angel accueillait cette année l'assemblée générale de Chamblétois-TELETHON.

Les nombreuses animations organisées en 2014 ont été rappelées et commentées dans le rapport moral. Le rapport financier a mis en valeur la remise d'un chèque de 15 898,13 € et 970 € de dons à l'AFM qui classe l'association dans les premières du département.

Stéphane BRUN a été élu en remplacement de Claude BATISSE démissionnaire pour des raisons professionnelles.

Le nouveau bureau : Jean-Pierre MICHARD, président ; Michael RAY, vice-président ; Sabine GIRARDON, secrétaire ; Stéphane BRUN, trésorier.



Les projets pour le Téléthon 2015, les 4 et 5 décembre prochains sont :

À Chamblétois : Challenge vélo, lâcher de ballons, marché aux légumes, randonnée pédestre, danse, marche nordique, ballade en carriole, restauration sur place ou à emporter.

En intercommunalité : Concert de chorales à Deneuille les Mines, randonnée pédestre et VTT en nocturne à Bizeneuille, parade de tracteurs sur un nouveau thème...

Toutes les personnes qui souhaitent participer aux animations du TÉLÉTHON sont les bienvenues.

Contact : 04 70 07 99 98 ou 06 70 18 44 87

Les pommes du Téléthon sont en vente 1 €/kg. S'adresser à Robert Limoges ou Jean-Pierre Michard.

Les Rythmés

L'association a commencé la saison début septembre, le lundi ce sont les cours de danse de 18 h à 21 h, le mardi l'aérojazz de 17 h 30 à 18 h 30 (pour les 4 / 8 ans) suivi du cours de renforcement musculaire ou cardio de 18 h 45 à 19 h 45, le samedi la marche nordique de 9 h 30 à 11 h, départ de Chamblétois ou communes environnantes.



Les Aînés Ruraux

Une nouvelle fois, nos pétanqueurs locaux sont revenus de la qualification jouée à Villefranche avec une sélection en poche pour aller disputer la finale nationale de pétanque de Génération Mouvement les Aînés Ruraux en septembre 2016. Nous leur transmettons tous nos plus chaleureux encouragements.

